

PROGRAMME DE RECONNAISSANCE



LE PROGRAMME

Aliments du Québec lance le tout nouveau programme de reconnaissance *Aliments du Québec au menu - Volet Institutionnel*. Ce projet s'adresse aux institutions qui mettent les *Aliments du Québec* et les *Aliments préparés au Québec* en valeur dans les menus de leurs services alimentaires.

LES OBJECTIFS

- Reconnaître les efforts des services alimentaires institutionnels en matière d'approvisionnement local;
- Encourager les services alimentaires institutionnels à augmenter l'achat de produits locaux et ainsi intégrer, à long terme et à grande échelle, les aliments d'ici dans leurs menus.



CE PROGRAMME S'ADRESSE À QUI?

Ce programme de reconnaissance est ouvert à tous les services alimentaires institutionnels :

- Centres d'hébergement;
- Centres de la petite enfance (CPE) et garderies;
- Entreprises;
- Hôpitaux;
- Écoles et universités.



QUELS SONT LES AVANTAGES ?

- Mettre de l'avant vos efforts en matière d'approvisionnement local;
- Encadrer vos démarches par l'entremise des balises contenues dans ce programme structurant;
- Associer votre établissement à la tendance locale, valeur partagée par un groupe grandissant de la population;
- Encourager l'économie québécoise en consommant et offrant davantage de produits locaux;
- Devenir un leader en terme d'approvisionnement local au sein du milieu institutionnel, influençant ainsi la bonification du circuit d'achat et facilitant l'accès à des produits dûment identifiés.



COMMENT PARTICIPER?

Deux options de reconnaissance s'offrent aux services alimentaires institutionnels qui souhaitent faire connaître leurs efforts d'intégration des aliments d'ici dans leurs menus.

OPTION PLATS

Pour obtenir cette reconnaissance, le service alimentaire institutionnel doit avoir:

- Un plat* composé d'un minimum de 50 % d'ingrédients de provenance québécoise;
- Un minimum de 5 plats par menu cyclique.

Documents et informations à fournir:

- Formulaire à compléter

OPTION APPROVISIONNEMENT

Cette reconnaissance:

- s'intéresse au taux annuel d'approvisionnement de produits locaux;
- tout approvisionnement de 51 % et plus est reconnu comme majoritairement québécois.

Documents et informations à fournir:

- Liste des fournisseurs et des produits
- Formulaire à compléter

* Les plats sélectionnés doivent se conformer à l'une de ces catégories suivantes: entrée, plat principal, dessert, collation, accompagnement



VISIBILITÉ EN ÉTABLISSEMENT

RECHERCHEZ LES ÉTABLISSEMENTS
AFFICHANT CETTE RECONNAISSANCE



NOTRE INSTITUTION EST FIÈRE
DE VOUS OFFRIR DES PLATS
COMPOSÉS PRINCIPALEMENT
D'ALIMENTS QUÉBÉCOIS.



BANNIÈRES ÉLECTRONIQUES & IMPRIMABLES



PROGRAMME DE RECONNAISSANCE



Le présent certificat atteste que

valorise les aliments québécois dans l'élaboration
de son menu en offrant des plats majoritairement
composés d'ingrédients de provenance québécoise.

Signature autorisée

Ce programme est une initiative d'Aliments du Québec et d'équiterre.



Canada

Québec

CERTIFICAT

ET LES ÉTABLISSEMENTS PARTICIPANTS?

80%

des institutions participantes ont affirmé que ce programme de reconnaissance les a incitées à adapter leur menu ainsi qu'à cuisiner davantage les aliments québécois.

100%

des participants estiment que ce programme de reconnaissance encourage réellement les institutions à augmenter leur part d'approvisionnement en matière d'aliments locaux.



Aramark a toujours accordé beaucoup d'importance à l'achat de produits et d'ingrédients québécois.

Participer au programme *Aliments du Québec au menu-Volet institutionnel* nous a semblé l'opportunité idéale pour donner une bonne visibilité ainsi que de la crédibilité à notre démarche. L'affichage du logo *Aliments du Québec* à côté des mets correspondants sur nos menus a suscité des réponses très positives de la part de nos clients-partenaires et surtout de notre clientèle.



- Marie-Chantal Lamothe, Directrice, Service de nutrition



TARIFICATION

Pour connaître la tarification qui convient à votre institution, il suffit de se référer à la grille ci-jointe.

Grille de tarification		
Types d'établissement	Nombre d'établissements	Tarif
Centre de la petite enfance (CPE)	-	100 \$
Entreprise en autogestion	-	150 \$
Établissement d'enseignement	1 à 10	300 \$
	11 à 30	500 \$
	31 et +	1 000 \$
Institution de santé	1	125 \$
	1 à 5	200 \$
	6 à 10	250 \$
Service alimentaire	1 à 10	300 \$
	11 à 30	500 \$
	31 et +	1 000 \$

* Plus taxes applicables

Pour s'inscrire, visitez le
www.alimentsduquebec.com/fr/inscription

OU

Communiquez avec le
Service de certification et conformité
450 679-2244, poste 8724
certification@alimentsduquebec.com



équiterre



VOLET INSTITUTIONNEL